



**SINNOVAL**

## **Unité de traitement et de valorisation des déchets ménagers et assimilés sur la commune du Moule (971)**

*Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale Unique (DDAEU)*

PJ n°69 – Délibération formalisant la procédure d'évolution du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune du Moule (971)



Rapport n°108784/version A – Mai 2021

## **Table de délibération formalisant la procédure d'évolution du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune du Moule (971), présentées ci-après :**

Figure 1 : Courrier d'engagement concernant la mise en conformité des parcelles (PLU)



**Figure 1 : Courrier d'engagement concernant la mise en conformité  
des parcelles (PLU)  
(2 pages)**

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DU



GUADELOUPE

11, Rue Joffre - 97160 Le Moule  
Tél : 0590 23 09 00 - Fax : 0590 23 68 73  
Site internet : lemoule.fr

Le Moule, le

*Le Maire*

*A*

**Département** : *Aménagement  
du territoire et Développement durable*  
**Direction** : *Aménagement  
du territoire de l'environnement et du cadre de vie*  
**Service** : *Gestion des travaux neufs d'aménagement*  
**Affaire suivie par** : *Magali LUBIN*  
**Tél** : 0590.23.78.14  
**Adresse mail** : *magali.lubin@mairie-lemoule.fr*

Monsieur Le Président de la  
Communauté d'Agglomération La  
Riviera du Levant  
93, boulevard du Général De Gaulle  
**97190 LE GOSIER**

**N/Réf** : 2021/ /GLC/FP/LM

**Objet** : Projet de construction de l'unité de valorisation des déchets sur le territoire communal / courrier d'engagement concernant la mise en conformité des parcelles (PLU).

Monsieur Le Président,

J'accuse réception de votre demande reçue par mes services, par laquelle vous sollicitez une modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin de permettre la mise en œuvre opérationnelle du projet de construction de l'unité de valorisation des déchets qui doit être implantée dans la zone de GARDEL.

Consciente de l'importance de ce projet pour la Guadeloupe et singulièrement pour nos deux entités, je vous confirme la volonté de la collectivité d'accompagner la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant, dans ce projet.

Dans ce cadre, nous avons lancé avec l'aide du cabinet URBIS, une procédure de mise en conformité des parcelles.

Cette modification permettra en effet de garantir la sécurité juridique du projet du point de vue de l'instruction de l'autorisation d'urbanisme afférente.

Ainsi, un travail collaboratif sera mis en place avec les services de l'Etat pour définir un planning et une méthodologie de réalisation de cette procédure dans les meilleurs délais.

J'attire votre attention sur le fait qu'il faut envisager un délai de six (6) mois, de la mise en œuvre de la procédure de modification simplifiée, jusqu'à son approbation.

**Tout courrier doit être adressé impersonnellement à Madame Le Maire de la Ville**

Par ailleurs, mes services se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information, à ce sujet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,



*Carabin*  
C. LOUIS-CAVIN



Références :

